

## La morphologie lexicale : notions fondamentales

### LA FORME ET LE SENS DES MOTS: phonologie et sémantique

Le signifiant (la forme) des mots peut être considéré de deux points de vue :

- *un point de vue morphophonologique* : en partant de la matière, sonore ou écrite, qui constitue le mot ; on observe sa structure en termes de suites de phonèmes, ou de graphèmes, organisées en syllabes ; l'unité du mot perçue par les locuteurs est liée à l'accentuation à l'oral, aux règles de l'orthographe à l'écrit.

On s'aperçoit alors que certaines formes sont statistiquement dominantes dans chaque langue et l'on peut, à partir des traits qui caractérisent ces formes dominantes, dessiner une esquisse du mot, en termes de nombre de syllabes et de structure de la syllabe. Cette approche, en principe indifférente au sens des mots, relève de la phonologie, qui s'attache aujourd'hui à définir le mot minimal en français ;

- *un point de vue morphosémantique* : le signifiant des mots (des signes lexicaux) est appréhendé dans sa relation au signifié (au sens), le principe de découpage des unités lexicales reposant sur la liaison entre les deux faces du signe lexical. Dans la perspective lexicologique adoptée ici, cette démarche conduit à analyser le signe lexical en termes de **morphèmes**, c'est-à-dire en unités de signification minimales. La **morphologie lexicale** s'attache à inventorier les classes de morphèmes impliqués dans la forme des mots et les règles qui déterminent leurs combinaisons ; la phonologie intervient dans ces règles, mais c'est leur rapport à la syntaxe et à la sémantique qui sera privilégié.

Quelques notions fondamentales sont alors nécessaires pour aborder l'étude de la formation des mots en français.

#### Arbitraire et motivation relative

*L'arbitraire* du signe défini par Saussure implique que le sens des mots n'entretient pas de relation nécessaire avec leur forme (leur signifié ne se déduit pas de leur signifiant). Or - et Saussure n'a pas manqué de le remarquer - certains mots sont moins arbitraires que d'autres à cet égard :

«Ainsi, *vingt* est immotivé, mais *dix-neuf* ne l'est pas au même degré, parce qu'il évoque les termes dont il est composé et d'autres qui lui sont associés, par exemple *dix*, *neuf*, *vingt-neuf*, *dix-huit*, *soixante-dix*, etc. ; pris séparément, *dix* et *neuf* sont sur le même pied que *vingt*, mais *dix-neuf* présente un cas de motivation relative».

F. de Saussure, *CLG*, Payot, 1969, p. 181

Saussure fournit de nombreux exemples d'opposition entre mots complètement immotivés (c'est-à-dire arbitraires) et mots relativement *motivés* comme le couple *berger/vacher*.

Les mots relativement motivés sont des unités décomposables en sous-unités, comme *dix-neuf* ou *vacher* : la différence entre *vacher* et *berger* tient à ce que le sens de *berger* n'a pas de relation avec celui de *berge*, tandis que celui de *vacher* est bien en relation avec celui de *vache*. La morphologie ne prend donc pas en compte des relations purement formelles, matérielles, donc non significatives, comme la présence de *berge* dans *berger* ; elle se fonde sur la perception des relations entre morphèmes, c'est-à-dire entre les signes minimaux formés par la liaison entre

signifiant et signifié. L'analyse morphologique s'appuie intégralement sur la double structuration, syntagmatique et associative, des systèmes linguistiques :

«La notion du relativement motivé implique : 1° l'analyse du terme donné, donc un rapport syntagmatique; 2° l'appel à un ou plusieurs autres termes, donc un rapport associatif. »

F. de Saussure, *CLG, op. cit.*, p. 182

#### ***Le signe linguistique***

Le **signe** est la réunion d'un **signifiant** et d'un **signifié**. Le signifiant est la forme matérielle du signe, son ou dessin selon qu'on est à l'oral ou à l'écrit. Le signifié est le concept; Saussure parlait d'« image acoustique » et d'« image mentale ». Les deux sont aussi indissociables que les deux faces d'une feuille de papier. Leur liaison est dite *arbitraire* par Saussure ; mais Benveniste, dès 1939 (« Nature du signe linguistique », in *PLG*, t. 1, Paris, Gallimard, 1966), a montré que l'*arbitraire* du signe concerne sa relation au monde.

Le **mot** est un signe ; c'est le signe lexical. Comme signe, il a un signifiant (sa prononciation à l'oral et son orthographe à l'écrit) et un signifié (sa signification). Comme signe lexical, il a la capacité de référer à des éléments distincts, des « segments » (selon Milner) de la réalité. Cette **référence** reste **virtuelle** tant qu'elle ne se trouve pas **actualisée** par l'emploi du mot en discours.

#### **Mot simple/ mot complexe/ mot construit**

Cette analyse conduit à distinguer, dans une langue comme le français, plusieurs sortes de mots. Une première distinction sépare les mots immotivés, c'est-à-dire inanalysables, constitués d'un seul morphème, de ceux qui sont relativement motivés, c'est-à-dire analysables. Puis la nature des éléments repérés (morphèmes ou non) crée deux sous-catégories parmi ces mots relativement motivés.

Soit, par exemple, les trois mots *roi, royaume, royal*. Les francophones perçoivent aisément qu'ils sont liés, à la fois par leur forme et par leur sens : la récurrence de l'élément *roi/roy-* (phonétiquement [Rwa]) joue sur les deux plans. Le mot *roi* lui-même ne se découpe pas davantage, sinon en phonèmes ; mais les deux autres apparaissent formés de deux éléments chacun : *roy-al/aume*. *Roi* est donc un mot simple (composé d'un seul morphème, et immotivé en français) ; les deux autres sont complexes.

Mais on observe encore une différence entre *royal* et *royaume* : l'élément *-al* se retrouve dans quantité d'autres mots, d'autres adjectifs, qui sont en relation, formelle et sémantique, avec un nom, comme *royal* avec *roi*; par exemple, *génial* (*génie*), *matinal* (*matin*), *mondial* (*monde*). L'élément *-al* affecte la forme et le sens de ces adjectifs, qui expriment tous une relation au nom. Au contraire, l'élément *-aume* ne se retrouve pas ailleurs dans les mêmes conditions. Cela conduit à distinguer, parmi les mots complexes, deux catégories : la première rassemble les mots comme *royal*, dont le signifiant et le signifié (la structure formelle interne et la signification) reposent sur la combinaison d'éléments qui appartiennent à des paradigmes connus selon des règles connues (ici, il s'agit de la dérivation d'un adjectif sur un nom par le suffixe *-al*) ; ce sont les mots complexes construits. Les autres mots dont un élément au moins apparaît « erratique » en français contemporain sont des mots complexes non construits.

## Les morphèmes lexicaux

En distinguant entre mot simple et mot complexe, on analyse donc les unités lexicales en morphèmes : un mot simple est constitué d'un seul morphème lexical, un mot complexe construit est constitué de plusieurs morphèmes, un mot complexe non construit est constitué d'au moins un morphème, combiné à un autre élément.

### Base, affixe et valeur dénomminative

Parmi les morphèmes isolés par cette analyse figurent deux grandes catégories, qui s'opposent par leur fonctionnement, tant formel que sémantique :

#### *Les bases*

Les *bases* sont des morphèmes qui, comme *roi*, forment un mot à eux seuls : ils s'insèrent dans les phrases aux positions fixées par la syntaxe, et leur sens y est déterminé par la valeur dénomminative qui leur est propre (celle que les dictionnaires représentent à travers leurs définitions) et par leur relation aux autres mots de la phrase.

#### *Les affixes*

Les *affixes* sont des morphèmes qui, comme le suffixe *-al*, ne fonctionnent pas seuls dans la phrase ; ils se combinent avec une base pour former un mot dérivé : un mot dérivé est donc un syntagme constitué par l'enchaînement de plusieurs morphèmes (base + affixe). Les affixes n'ont pas de valeur dénomminative, mais ils ont une signification qui intervient dans la valeur dénomminative des mots dérivés; ainsi, le suffixe *-al* d'adjectivisation nominale (dérivation d'adjectif sur nom) confère, comme d'autres suffixes du même type, la valeur « relatif à, propre à » (*RM*) à l'adjectif : *royal* est ainsi défini dans le *PR* :

*royal, ale, aux* [PRE]

- 1 ♦ Du roi ; qui concerne le roi, se fait en son nom.  
Loc. *La voie royale* : la voie la plus glorieuse, celle qui mène le plus directement au but.
- 2 ♦ Par ext. Digne d'un roi ; majestueux, grandiose, magnifique.

Parmi les affixes, on distingue les préfixes qui se placent à gauche avant la base: *antidater, contre-attaquer, replacer*, et les suffixes qui se placent à droite après la base : *royal, préparation, journalisme*.

Les bases et les affixes sont des morphèmes lexicaux qui sont tous susceptibles de se combiner avec d'autres pour former d'autres mots; c'est la définition même des affixes, mais les bases elles-mêmes, comme l'exemple de *roi* le montre, servent de noyau de création lexicale (d'où leur nom), fondant toujours la valeur dénomminative des mots qui sont formés sur elles.

### Base non autonome

En poursuivant l'analyse, on rencontre un type de mots qui n'est pas sans rapport avec celui de *royaume*, et pourtant doit en être distingué. Par exemple, *cécité* est un mot dans lequel on reconnaît le suffixe *-té, -ité*; il apparaît donc comme dérivé (sur le modèle de *beauté, généralité...*) ; mais l'élément *céc-* ne se retrouve pas comme une base (qui doit être adjectivale) en français ; cependant, c'est bien lui qui fonde la valeur dénomminative du mot français *cécité* : on sait qu'il s'agit d'un emprunt au latin, l'adjectif *caecus* signifiant « aveugle ». *Cécité* est bien un mot

français dérivé, mais sa base est empruntée. Les exemples de ce type sont très nombreux, le français actuel (comme beaucoup d'autres langues romanes ou anglo-saxonnes) contient de nombreuses bases issues des langues classiques (latin et grec), par emprunt ou héritage. Ces bases qui, en général, ne fonctionnent pas isolément en français mais déterminent la valeur dénomminative des mots français construits dans lesquels elles figurent, s'appellent des *bases non autonomes* ; *géographie, géologie* sont des mots composés (et suffixes en *-iè*) ; leur valeur dénomminative est fondée sur la composition de deux bases d'origine grecque ; mais sur les trois bases impliquées (*géo-*, *graphie*, *-logie*), seule la seconde peut être autonome en français. Les bases non autonomes (appelées autrefois *radicaux*) sont particulièrement représentées dans les vocabulaires scientifique et technique, où l'on continue à former de nouveaux mots français par emprunt au grec et au latin (le néologisme récent *cyndinique*, qui désigne l'étude scientifique des risques, est formé sur une base nominale *cyndin-*, « danger » en grec, suffixée en *-ique*).

Ce qui distingue l'élément *-aume* (dans *royaume*) des bases aussi bien que des affixes, c'est l'absence de signification propre : il n'a ni valeur dénomminative ni signification fondée sur la régularité de sa présence dans un procédé de dérivation attesté actuellement. Ce n'est pas un morphème lexical (en français contemporain).

En résumé, l'analyse (distributionnelle) isole dans les mots trois types d'éléments : d'abord des bases, autonomes ou non, qui sont des morphèmes dotés d'une valeur dénomminative; puis des affixes, préfixes ou suffixes, qui sont des morphèmes dotés d'une signification relationnelle, analogue à celle des morphèmes grammaticaux (désinences verbales, prépositions, conjonctions...) ; enfin quelques éléments qui, aujourd'hui, n'apparaissent plus comme des morphèmes.

